

La pêche migratoire : De la fin du 17^e siècle à 1816



Les premiers habitants de l'anse

L'intendant Talon écrivait, dans sa lettre au Roi datée du 10 novembre 1670, qu'en faisant route entre Terre-Neuve et le Cap Breton, qu'il s'était arrêté à Saint-Pierre où il a trouvé un beau bassin capable d'abriter 50 navires, il a rencontré treize pêcheurs et quatre habitants sédentaires. Grâce à la carte du port de Saint-Pierre dressée entre 1680 et 1700, on peut déduire que l'occupation de la fin du 17^e et du début du 18^e siècle est probablement associée à l'établissement de pêche de Charles Lucas de la Hongrie qu'il conservera jusqu'à son décès en 1713.

L'année 1713 est aussi celle de la signature du traité d'Utrecht qui octroyait Saint-Pierre et Miquelon à l'Angleterre pour une période de 50 ans. Des recherches récentes suggèrent que certains habitants de St. Peters (1713-1763) auraient pu être d'origine française. En effet, les autorités anglaises ont proposé aux habitants de prêter serment à la couronne britannique afin de demeurer dans l'archipel et dans le sud de Terre-Neuve. C'est entre autres le cas de Jacques Simon de Bellorme (premier gouverneur de Saint-Pierre et Miquelon) qui a prêté serment afin de continuer à exploiter son établissement à Saint-Pierre durant l'été et à hiverner à Bandalore [Belleoram] dans la baie de Fortune (Terre-Neuve). Ainsi, il faut penser que dans le cas de l'établissement de Bellorme, il n'y a pas de rupture immédiate après la signature du traité d'Utrecht. Au contraire de ce qui est parfois véhiculé dans l'historiographie, la prise de possession de l'archipel, ne s'est pas faite de manière rapide et brutale, mais la transition s'est fait en offrant l'opportunité aux colons français de prêter allégeance afin de rester dans l'archipel et de conserver leurs biens.

Les données archéologiques suggèrent aussi que l'occupation de l'anse à Bertrand s'est poursuivie après la signature du traité d'Utrecht en 1713. En effet, des artefacts vraisemblablement fabriqués après 1713 ont été trouvés en fouille, notamment des bouteilles de vin, une choppe en grès Westerwald et des pipes à fumer. Il est nécessaire de mentionner que l'établissement de Bellorme était contigu à celui de la Hongrie, ceci pourrait expliquer la raison pour laquelle l'occupation française de l'anse à Bertrand semble se poursuivre après la signature du traité d'Utrecht.

Lors de la reprise de l'archipel par la France en 1763, on voit apparaître les noms de nouveaux propriétaires de concessions dans les archives et sur les cartes. Les terrains de l'anse ont été octroyés à Pierre Bertrand et Charles Philibert, des habitants-pêcheurs. Ce sont des habitants permanents et propriétaires de graves. Toutefois, l'occupation française a été de courte durée, 15 ans seulement, puis l'archipel est de nouveau octroyé à l'Angleterre en 1778. Il y aura encore cinq changements de gouvernance avant la rétrocession finale de Saint-Pierre et Miquelon à la France en 1815.

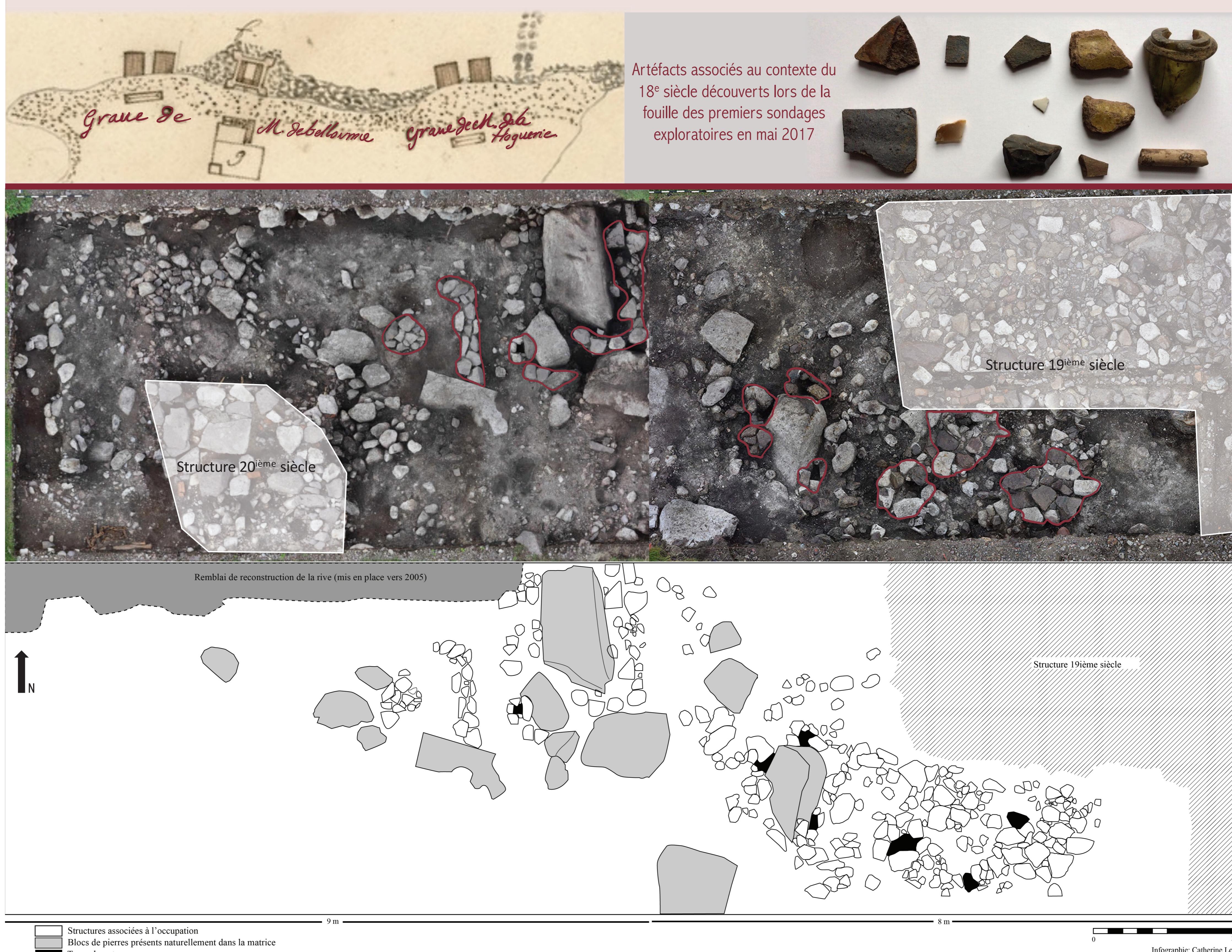
Des vestiges fugaces

Lors de la fouille archéologique de l'anse à Bertrand, des vestiges et du mobilier typiques des 17^e et 18^e siècles ont été identifiés. Il n'est pas étonnant de constater que les vestiges associés à la première occupation européenne à l'anse à Bertrand sont fugaces, car les structures n'avaient pas été construites pour durer. En conséquence du caractère saisonnier des campagnes de pêche, peu d'efforts étaient investis dans la construction des *chaffauds*, cabanes, cuisines et autres. Les bâtiments étaient construits de manière rudimentaire avec des matériaux périssables. La charpente était construite en bois, probablement avec des troncs d'arbres grossièrement équarris, les murs faits en planches et les toits en tourbe ou en toile. Ces structures étaient maintenues par des poteaux enfoncés dans le sol.

Les découvertes archéologiques associées au contexte des 17^e et 18^e siècles se limitent à des trous de poteaux, des amas de pierres destinés à sécuriser les poteaux et à des alignements de pierres. Il est vraisemblable qu'au nord de l'aire de fouille se trouvait un *chaffaud* qui s'avancait dans l'anse à Bertrand et que les fouilles ont permis de documenter une aire de travail adjacente à ce *chaffaud*. Les archives tendent à suggérer que le *chaffaud* qui se trouvait devant la parcelle fouillée soit associé, au cours de la deuxième moitié du 18^e siècle, à l'établissement de Charles Philibert si l'on se fie à l'état des propriétés dressée entre 1783 et 1793 qui mentionne que Philibert est propriétaire d'une maison de 18 sur 14; un *chaffaud* de 50 pieds; un bâtiment demi-pont; deux chaloupes; un wary. Il est important de mentionner que les graves encore aujourd'hui présentes dans le paysage de l'anse à Bertrand pourraient dater de l'occupation initiale du secteur par de la Hongrie et de Bellorme. Ainsi, les graves constituent un patrimoine témoignant des activités de pêche qui ont eu lieu à l'anse dès le 17^e siècle.

Une culture matérielle française

Les fouilles ont mené à la découverte de nombreux contenants, écuilles et chopes en céramique et en grès. De même, les bouteilles, les pierres à fusil, les pipes à fumer et les autres objets découverts à l'anse permettent de mieux comprendre le mode de vie dans un établissement de pêche. Ces objets permettent aussi de constater le lien fort entre la France et l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon engendré par les expéditions de pêche migratoire. En effet, l'essentiel du matériel embarqué provenait de la façade atlantique française et plus spécifiquement de Bretagne et de Normandie, où les navires étaient armés. Par ailleurs, on sait grâce aux archives que la morue était redistribuée partout dans le monde atlantique : Europe, Afrique, Caraïbe, Amérique du Nord et du Sud. Les artefacts sont des témoins directs de ces échanges et c'est tout le réseau commercial atlantique du premier empire colonial qui se dévoile grâce au mobilier trouvé en cours de fouille.



Infographic: Catherine Losier
2019